



# Très bonne année 2023 !

**Cher(e)s ami(e)s,**

Janv. 2023

*Une année de plus ! Le bureau de la section « retraités » formule le souhait, qu'après des fêtes réussies qui ont pu réunir la famille et nous faire oublier les difficultés du quotidien, cette année 2023 verra le contexte général s'apaiser. Que la guerre, qui déchire des peuples européens à l'est de la France, trouve une solution négociée et viable, reconnaissant la formidable résistance ukrainienne, que le climat politique en France s'apaise, que nos dirigeants retrouvent le bon sens et s'occupent des vrais problèmes plutôt que de s'attaquer une nouvelle fois à nos acquis sociaux. Que surtout, nous retraités, gardions le plus longtemps possible notre santé et notre lucidité afin de profiter de nos proches et de la vie. Quelle est cette propension de l'Homme de se la compliquer, finalement ? En France, nous sommes privilégiés par rapport à tant d'autres populations, préservons cette situation !*

## Nouvelle attaque contre le système de retraite !

Après 1995, 2003, 2007, 2010, 2019... 2023 ! Rebelote, on repart pour un tour !

Il s'agit de « sauver notre régime de retraite par répartition », c'est promis c'est la der des der... Quelle est donc cette obsession à vouloir réformer sans cesse le système de retraite en France ? Si encore, les caisses étaient déficitaires, mais ce n'est pas le cas ! Les caisses complémentaires (pour le privé) ont même 60 milliards de cagnotte et le régime général est pour l'instant bénéficiaires (3 milliards en 2023).

Il faut donc envoyer des signaux positifs aux « marchés » pour préserver la qualité de notre « signature » quand nous empruntons pour financer notre dette. Qu'on nous le dise ! Car à côté, il y a le déficit de l'Etat, qui dépassera encore et pour plusieurs années, les 100 milliards d'euros... Là, y a pas de problème ?

Nos dirigeants se sont-ils interrogés sur la pertinence de nombreuses dépenses budgétaires ? N'y a-t-il pas là des sources d'économies possibles ?

Alors, le gouvernement souhaite prolonger l'activité des actifs jusqu'à 64 ans, dans un pays où 39% des gens, seulement, arrivent au moment de la retraite en étant encore au travail...

### INFLATION

En 2022, :

**5,2%**

On nous promet une aggravation en 2023, nous verrons bien !

Pourrait-on se pencher sur la situation des seniors, « lourds » à la moindre occasion, sitôt la cinquantaine dépassée ?

Les salaires des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes, ce qui se retrouve dans le montant de leur pension. Certains pays ont définitivement solutionné cette discrimination. C'est pas une priorité cela ?

Le problème principal de ce gouvernement, c'est désormais la défiance des français envers les politiques. Réformer dans ce contexte... Difficile !

## **NON à cette mauvaise réforme !**

L'UNSA et l'intersyndicale appellent les travailleurs et l'ensemble des citoyens à signer la pétition contre le projet de réforme injuste et brutal du gouvernement.

**Report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, refusons cette double peine !**

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt ainsi que les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population. Ou encore ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux qui ne disposent plus d'un emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

**Le système de retraites par répartition n'est pas en danger. Rien ne justifie une réforme aussi brutale.** D'autres solutions sont possibles.

**Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « [je signe la pétition](https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites) » :**

<https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>

Si vous ne souhaitez pas recopier cette adresse sur votre navigateur, allez sur le site de l'UNSA national : **unsa.org** et retrouver le lien qui vous permettra de signer ! On compte sur vous !

## **Des avancées « petits bras » !**

Le gouvernement essaie en vain de stigmatiser les opposants à la réforme en s'appuyant sur la revalorisation des petites retraites avec la promesse d'une pension minimale à 85% du Smic, bruts.

En s'opposant à la réforme, nous bloquerions la revalorisation des petites retraites !? Non ! Seulement 5% des 20% de salariés les plus modestes rempliraient les conditions d'une retraite pour carrière complète. Quand on dit « tous » les retraités, il faut comprendre « certains », ceux qui remplissent les conditions d'une carrière complète...

Par exemple, une femme qui se sera arrêtée plusieurs fois pour élever ses enfants jusqu'à la maternelle sera probablement ignorée par cette mesure et devra travailler jusqu'à 67 ans (âge d'annulation de la décote) pour espérer une pension complète.

Si la mesure s'élève bien à 1085 euros nets, cela représente 43 euros de moins que le seuil de pauvreté. Si elle atteint 85% du SMIC, la retraite dépassera ce même seuil de 22 euros. On reste au seuil de la précarité. C'est toujours bon à prendre pour nos concitoyens concernés mais leur vie ne sera pas transformée. Et peu bénéficieront de cette avancée.

 Le bureau « retraités » : Jean Claude LAPORTE (conducteur), Jean Claude THOMAS (machiniste), Marcel CHARMOY (conducteur), Jean Louis BREUIL (conducteur), Philippe CANTRAINNE (machiniste), Bernard COUDERT (maîtrise Bus), Claude LANGLOIS (conducteur), Serge LAPERSONNE (machiniste), Alain CLAVEL (conducteur), Bruno VAZEUX (maîtrise métro), Thierry BABEC (maîtrise Bus).

**Prochaine permanence retraité(e)s, au siège de l'UNSA (21 rue Jules ferry, BAGNOLET) :**

16 FEVRIER 2023